

Depuis le 5 décembre, les personnels des collèges et lycées sont mobilisés, en grève lors des temps forts et en grève reconduite dans certains établissements, comme au lycée Van der Meersch de Roubaix :

Lycée Van Der Meersch (Roubaix) réuni en AG le 06/01/2020

avec leurs organisations syndicales (SNFOLC et SNES)

PAS DE RETRAIT, PAS DE RENTRÉE.

À l'instar des danseurs de l'Opéra de Paris en grève (qui déclarent « *Il nous est proposé d'échapper personnellement aux mesures, pour ne les voir appliquées qu'aux prochaines générations. Mais nous ne sommes qu'un petit maillon dans une chaîne vieille de 350 ans. Cette chaîne doit se prolonger loin dans le futur : nous ne pouvons pas être la génération qui aura sacrifié les suivantes. Même avec la meilleure volonté du monde, nous ne pouvons acquiescer à ce qui nous est demandé* »), nous sommes déterminés à obtenir le retrait du projet de retraite universelle par points.

Nous opposons une fin de non-recevoir aux « compromis » du gouvernement, qui visent :

1) à diviser les générations (avant 1975, de 1975 à 2003, après 2003).

2) à pipeauter une revalorisation. D'après un calcul du SNFOLC, il faudrait 1498 € d'augmentation mensuelle à un professeur des écoles pour maintenir son niveau de pension.

3) à casser notre statut une fois la réforme des retraites passée (annualisation du temps de travail, missions supplémentaires...).

Nous étions en grève depuis le 5 décembre, nous continuons dès le lundi 6 janvier, nous participerons aux manifestations du jeudi 9 janvier et du samedi 11 janvier, et nous nous tenons prêts à une grève générale.

GRÈVE JUSQU'AU RETRAIT

Présents : 29

Adopté par : 28

Au bout de 39 jours de grève dans de nombreux secteurs y compris le nôtre, tout le monde attend un signe fort. Le projet de loi est présenté le 24 et le débat parlementaire organisé à partir du 17 février. Le SNFOLC considère qu'il y a urgence. Il est possible de gagner, en s'y mettant tous. Cette grève est historique, et chacun, par sa position, joue un rôle dans cette histoire.

Ce soir à la bourse du travail de Lille, une AG inter-établissements réunissant tous les personnels, syndiqués ou non, se réunit pour discuter des actions à mener pour la poursuite de la mobilisation dans le cadre de l'appel intersyndical national du 11 janvier au soir, nous appelons tous les collègues à s'y joindre massivement :

« Les organisations syndicales CFE-CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires, MNL, UNEF et UNL appellent l'ensemble du monde du travail et la jeunesse à poursuivre et renforcer la grève y compris reconductible là où les salarié-es le décident.

Elles appellent à organiser des actions de grève, de convergences interprofessionnelles sur tout le territoire, en rejoignant massivement par la grève le mouvement le 14 janvier.

Elles appellent à poursuivre les actions et la mobilisation le 15 et à faire du 16 une nouvelle journée de mobilisation interprofessionnelle massive de grèves et de manifestations. »

En effet, ce que certains médias présentent comme un « compromis » ne règle aucun des problèmes posés par la réforme dite « retraite à points. » Le retrait provisoire de « l'âge pivot », renvoyé à la conférence sur le financement des retraites, ne pourra pas trouver d'accord des « partenaires sociaux » puisque ni FO, ni la CGT n'ont mandat pour négocier la diminution des pensions et que le gouvernement se refuse à augmenter les cotisations patronales. Ce « retrait » n'est qu'un recul pour mieux sauter, lorsque la mobilisation sera passée.

Retraites et âge pivot : réaction de FO.

La confédération FO a pris connaissance de la lettre adressée par le premier Ministre aux interlocuteurs sociaux relatif aux retraites et à la question de l'âge pivot et a réagi publiquement immédiatement par la voix de son secrétaire général.

Pour FO ce courrier, à nouveau, confirme ses analyses. L'âge d'équilibre est intrinsèque au projet de régime unique par points.

En effet, le premier Ministre confirme bien que « le projet de loi prévoira que le futur système universel comporte un âge d'équilibre » à 64 ans à partir de 2027.

Ce que le premier Ministre annonce retirer est l'accélération de sa mise en oeuvre, qu'il avait annoncée récemment, dès 2022 avec une montée progressive pour atteindre 64 ans en 2027.

Cependant, le premier Ministre assortit ce retrait temporaire de l'injonction à ce que les partenaires sociaux se mettent d'accord dans le cadre d'une conférence de l'équilibre et du financement sur une solution. Il exclut cependant que cette solution entraîne une « hausse du coût du travail » autrement dit il exclut l'hypothèse d'une hausse des cotisations de 1% telle que suggérée par le Conseil d'orientation des retraites.

Il est d'ailleurs notable que le Medef se félicite de l'annonce du premier Ministre en soulignant cet aspect et en indiquant que la négociation à venir va donc porter, selon lui, sur des mesures d'âge.

FO note au demeurant que la conférence sur l'équilibre et le financement se tiendra sous tutelle du gouvernement et de la Cour des Comptes. On assiste de fait à ce que

FO dénonce depuis longtemps avec ce projet de régime unique par points : l'Etat, donc les gouvernements en dernier ressort, décideront, en l'occurrence par ordonnances. Le premier Ministre est à cet égard clair : « je prendrai mes responsabilités » en l'absence d'accord. On assiste au même scénario qu'avec l'assurance chômage l'année dernière.

FO a très clairement appelé les acteurs récents de l'âge pivot à être cohérent. Puisqu'ils semblent se féliciter du retrait temporaire, qu'à tout le moins ils dénoncent immédiatement l'accord qu'ils ont signé à l'Agirc-Arrco en 2015 qui avait instauré un âge pivot pour les retraites complémentaires, accord que FO a refusé de signer et de cautionner.

Dans ces conditions FO maintient sa pleine détermination contre le projet de régime unique par points du gouvernement et son engagement dans la mobilisation lancée par l'appel à la grève le 5 décembre.

[Pour voir l'intervention du secrétaire général de FO hier soir sur France télévision](#)